

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le mardi 8 mars 2016 à 18h30.

Sont présents:

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente
Julie Bellefroid, parent
Sylvie Pelletier, enseignante
Sylvie Valiquette, enseignante
Danielle Gnocchini, enseignante
Jessica Roy, parent
Christopher Carrie, parent
Evelyne Barriault, membre de la communauté
Julie Hamel, membre du personnel de soutien

Participe également:

Nancy Duranleau, directrice de l'école

Sont absents :

Marie-France Moquin, membre de la communauté
Nicholas Brien, parent et représentant au comité de parents
Jade Fontaine, responsable du service de garde

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 08.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18CÉ1516-032

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, appuyé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que lu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2016 ET SUIVIS

Quelques modifications sont apportées au procès-verbal de janvier dernier :

- ❖ Point 1 : Remplacer Nancy Duranleau par Marie-Andrée Yelle;
- ❖ Point 6 : Inscrire les modifications apportées au document règles et critères d'inscription;
- ❖ Point 10 : Modifier l'école JJB par l'école Mgr-Desranleau;
- ❖ Point 16, résolution 029 : Remplacer Evelyne Barriault par Jessica Roy.

18CÉ1516-033

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 14 janvier 2016 soit adopté avec les modifications énumérées ci-haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public

5. PAROLE DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, discute des points suivants :

Cour d'école : Un comité s'occupera de la cour d'école afin d'y apporter des améliorations. Elle demande que Monsieur Sébastien Gauthier épaulé le comité. Il y a une possibilité de financement mais il faut avoir le projet en main avant de faire la demande. Monsieur Francis Lemaire peut aider pour la réalisation de ce projet. Julie Bellefroid, Christopher Carrie, Evelyne Barriault sont intéressés à faire partie du comité.

Maison de la pomme : Madame Yelle propose une activité et lance l'invitation aux enseignantes pour que les élèves visitent la maison de la pomme. Une visite d'environ 1 h 30. Le covoiturage peut être le moyen de transport.

6. PROJECTION DE LA CLIENTÈLE

La directrice, Madame Nancy Duranleau, informe les membres du CÉ du nombre d'élèves inscrit actuellement à notre école pour la prochaine année scolaire et ce pour chacun des niveaux. Elle informe aussi des possibilités pour les classes jumelées.

7. SERVICE DE GARDE

Madame Nancy Duranleau informe les membres de la situation de Jade qui est toujours en arrêt de travail. Elle explique les démarches faites pour trouver une personne pour faire le remplacement. Actuellement, Madame Jessica Roy et Madame Johanne Morin assument le remplacement. Jessica est présente le midi et Johanne le soir.

8. TEMPS ALLOUÉ AUX MATIÈRES

Madame Nancy Duranleau explique le document temps alloué aux matières pour chacun des cycles. Un changement est apporté pour le 2^e et le 3^e cycle. Une période est ajoutée pour le français et une autre pour les mathématiques.

18CÉ1516-034

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le document temps alloué aux matières soit adopté avec les modifications mentionnées ci-haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MESURES D'URGENCE

Madame Duranleau présente aux membres du CÉ les documents qui se retrouvent dans la pochette mesures d'urgence. On retrouve une pochette dans chacun des locaux de l'école. Sur le document aide-mémoire, Madame Marie-Andrée Yelle apporte une modification. Le lieu de rassemblement en cas d'urgence n'est plus à l'église mais à l'hôtel de ville.

Madame Duranleau précise qu'éventuellement, dans la prochaine année scolaire, des mesures d'urgence seront établies lors d'une situation qui pourrait se produire durant les heures du service de garde et durant l'heure du dîner.

9. TIRELIRES D'HALLOWEEN

Les membres du CÉ décident unanimement que les tirelires d'Halloween seront ceux du camp Garagona à nouveau l'année prochaine.

18CÉ1516-035

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Danielle Gnocchini, et résolu :

QUE les tirelires d'Halloween pour la prochaine année scolaire seront ceux du camp Garagona.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. ACTIVITÉ PROF DINO

Madame Sylvie Pelletier, enseignante de maternelle, informe que la classe de maternelle et les élèves du 1^{er} cycle participent à une activité d'animation scientifique avec prof Dino le 1^{er} juin 2016 à l'école. L'activité aura lieu à l'école. Le coût est de 439 \$ pour une journée. Madame Pelletier demande l'accord du CÉ pour que cette activité soit financée avec le FDS.

18CÉ1516-036

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE l'activité soit financée avec le fonds à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les membres du CÉ suggèrent de vérifier si les élèves du 2^e et 3^e cycle puissent vivre cette expérience eux aussi. Sinon, on propose de regarder avec le Zoo de Granby pour leur activité Zoomobile.

11. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS

Aucun sujet n'est discuté.

12. MOT DES ENSEIGNANTS

Madame Sylvie Valiquette, enseignante en 6^e année, informe que ses élèves participent à une activité de méditation à la clinique Colibri le 17 mars 2016. Cette sortie dure toute la journée et aucun coût n'est relié à cette activité.

Madame Danielle Gnocchini, enseignante en 2^e année, mentionne que les bulletins sont envoyés aux parents à la fin de la semaine. Elle informe aussi qu'avec sa classe, elle organise une sortie à vélo pour le mois de juin.

18CÉ1516-037

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, appuyé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE les élèves de 2^e année et 6^e année participent aux activités mentionnées ci-haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. MOT D'ÉCOLE-O-VILLAGE

Madame Evelyne Barriault mentionne que le projet des oiseaux est accepté et que les activités débutent le 21 et le 22 mars. Le temps alloué à chacune des classes pour la réalisation de ce projet est de 4 heures maximum.

Madame Barriault précise qu'un montant de 1 000 \$ doit être réparti entre École-O-Village et l'école. Les membres du CÉ décident qu'un montant de 700 \$ soit payé avec le FDS et que la balance de 300 \$ soit assumée par École-O-Village.

18CÉ1516-038

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QU'UN montant de 700 \$ soit financé avec le FDS pour le projet des oiseaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. MOT DE LA DIRECTION

Les sujets sont discutés dans les autres points de l'ordre du jour.

15. VARIA

Aucun point n'est ajouté.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

18CÉ1516-039 Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 42.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Direction